



KOBO SPORT

FORMATION AGENT FIFA

MODULE 4

Le Règlement sur le Statut et le Transfert des Joueurs (RSTJ)

 Indemnité de Formation • Mécanisme de Solidarité

 Passeport Électronique • Chambre de Compensation

Préparation à l'Examen Agent FIFA • Édition 2026



**Kobo
Sport**

*Centre de gravité
du sport en
Afrique centrale.*

Les Deux Mécanismes Financiers Clés



1. L'Indemnité de Formation

Compensation versée aux clubs formateurs lorsqu'un joueur signe son **premier contrat professionnel** ou lors de chaque **transfert international** jusqu'à 23 ans.



2. Le Mécanisme de Solidarité

Redistribution de **5%** de toute indemnité de transfert international (avec contrat en cours) à tous les clubs ayant formé le joueur entre 12 et 23 ans.



OBJECTIF UNIQUE

**Faire revenir l'argent
vers les clubs
formateurs**

*"L'argent des clubs riches vers les académies qui
forment les talents."*

Philosophie & Principe

LA PHILOSOPHIE

"Si vous avez investi dans un jeune joueur, vous méritez d'être compensé."

Former un joueur coûte de l'argent (infrastructures, coachs, équipements).

L'Indemnité de Formation est la réponse de la FIFA pour rembourser cet investissement lorsque le joueur récolte les fruits de sa formation ailleurs.

▶ Les Deux Déclencheurs de Paiement



1. Premier Contrat Professionnel

L'indemnité est due lorsque le joueur signe son tout premier contrat en tant que professionnel avec un club d'une autre association.



2. Transfert International

L'indemnité est due lors de **chaque transfert** d'un joueur professionnel entre des clubs de deux associations différentes.

🕒 Jusqu'à la fin de la saison de son 23ème anniversaire

Les 4 Catégories de Clubs

La base de tous les calculs d'indemnité selon le niveau sportif et financier

CAT 1



L'Élite Mondiale

Les géants des grands championnats. Premier League, Bundesliga, Ligue 1, La Liga, Serie A.

Sommet

CAT 2



Haut Niveau

Clubs pro de 2ème rang dans les grands championnats ou 1er rang dans les ligues intermédiaires.

Intermédiaire Sup.

CAT 3



Professionnel Moyen

Clubs professionnels de niveau moyen. Souvent la norme dans les petits pays européens.

Intermédiaire Inf.

CAT 4



La Base

C'est ici que se trouvent la majorité des académies en Afrique. Le point de départ de la formation.

Fondation



Le Principe Fondamental du Calcul

La règle d'or à mémoriser pour l'examen :



*"L'indemnité est basée sur les coûts de formation du **NOUVEAU club**."*



LA LOGIQUE FIFA

Le système reflète la valeur que le joueur va générer dans son nouvel environnement. Plus le club recruteur est riche/prestigieux, plus l'indemnité est élevée.



PIÈGE D'EXAMEN

Ne calculez JAMAIS sur la base des coûts du club qui a formé le joueur (l'ancien club). C'est l'erreur la plus fréquente.



Coûts par Confédération (Annuel)

UEFA

Europe (Devise : Euro €)



CAT 1	Clubs Élite	90 000 €
CAT 2	Haut Niveau	60 000 €
CAT 3	Pro Moyen	30 000 €
CAT 4	Base / Formation	10 000 €

CAF

Afrique (Devise : Dollar \$)



CAT 1	Clubs Élite	30 000 \$
CAT 2	Haut Niveau	10 000 \$
CAT 3	Inexistante (Majorité)	-
CAT 4	Base / Académies	2 000 \$

⚠ **Attention (Piège Examen) :** La plupart des pays CAF n'ont pas de Catégorie 3. Les montants sont en USD (\$), contrairement à l'UEFA en EUR (€).



La Règle du Plafond (12-15 ans)

L'exception systématique à connaître par cœur :



POURQUOI CETTE RÈGLE ?

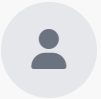
Pour protéger les jeunes joueurs contre la surévaluation précoce. La FIFA considère cette période comme une "initiation" et non une formation professionnelle complète.



PIÈGE CLASSIQUE

Ne multipliez pas 8 ans de formation par le tarif Catégorie 1 ! Vous devez scinder le calcul en deux périodes : 12-15 ans (Cat. 4) et 16-21 ans (Cat. réelle).

Étude de Cas : Kofi (Ghana ✈️ Lyon)



Kofi

Nationalité: Ghanéenne

Âge transfert 20 ans

Nouveau club Olympique Lyonnais

Catégorie OL Cat. 1 (UEFA)

Type 1er contrat pro

PARCOURS DE FORMATION

12 - 15 ANS
Académie Accra
Cat. 4 (Ghana)

16 - 19 ANS
Right to Dream
Cat. 2 (Ghana)

20 ANS
Transfert Lyon



KOBO SPORT

1 Années 12 à 15 ans (Plafond)

Règle du plafond appliquée (Cat. 4 UEFA)	10 000 € / an
4 années x 10 000 €	40 000 €

2 Années 16 à 19 ans (Standard)

Coûts du nouveau club (Lyon Cat. 1 UEFA)	90 000 € / an
4 années x 90 000 €	360 000 €

⚠️ **Piège classique** : Ne pas calculer 8 ans x 90 000 € (720 000 €). Le plafond 12-15 ans est obligatoire.

TOTAL INDEMNITÉ DE FORMATION

Due par l'Olympique Lyonnais

400 000 €

Indemnité de Formation :

Les 3 Exceptions



1. Rupture sans juste cause

Si l'ancien club (le club formateur) résilie le contrat du joueur **sans juste cause**.

! Le club fautif perd son droit à l'indemnité.



2. Transfert vers un club de Catégorie 4

Aucune indemnité n'est due si le joueur rejoint un club de la catégorie la plus basse (Catégorie 4).

💡 Protection des petits clubs qui n'ont pas les moyens de payer.



3. Réacquisition du statut amateur

Si un joueur professionnel redevient amateur lors de son transfert vers le nouveau club.

i Le statut amateur ne génère pas d'indemnité de formation.



La Règle des 60 Jours

Pour conserver le droit à l'indemnité dans l'UE/EEE :



CONDITION STRICTE

L'offre doit être au moins de valeur équivalente au contrat actuel. Si le club oublie ou envoie l'offre trop tard (ex: 59 jours avant), il perd définitivement son droit à l'indemnité.



EXCEPTION AFRICAINE

Cette règle NE S'APPLIQUE PAS aux transferts Afrique vers Europe. Une académie africaine conserve ses droits même sans offre de contrat.



La Philosophie du Mécanisme de Solidarité



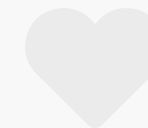
Profits vs Coûts

Contrairement à l'Indemnité de Formation qui rembourse les coûts, le Mécanisme de Solidarité **redistribue une partie de la richesse** (les profits) générée par les transferts.



Pour Tous les Clubs Formateurs

Bénéficie à **tous les clubs** ayant contribué à la formation du joueur entre ses **12 ans et 23 ans**, peu importe son âge actuel.



PRINCIPE FONDAMENTAL

"Quand un joueur réussit, tous ceux qui l'ont formé réussissent."

❗ Point Clé Examen

Ne confondez jamais : Indemnité de Formation = Coûts (jusqu'à 23 ans). Solidarité = Profits (tout au long de la carrière).



La Règle Universelle des 5%

Un chiffre unique, fixe et universel à connaître par cœur :

$$\text{INDEMNITÉ TOTALE (Montant du transfert)} \times 5\% = \text{POT DE SOLIDARITÉ À distribuer}$$

CONTRIBUTION

*"Toujours **5%**. Pas 4%, pas 6%. Toujours 5%."*



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Ce montant est **déduit** de l'indemnité totale par le nouveau club. Il ne s'ajoute pas en plus du transfert.



IMPACT AFRICAIN

Pour un transfert de 10M€, c'est **500 000€** qui reviennent aux clubs formateurs. Une somme considérable.



Tableau de Distribution (12-23 ans)

Calcul précis de la contribution pour chaque année de formation

12 à 15 ans				16 à 23 ans			
Début de formation / Préformation				Formation & Post-formation			
0,25% PAR AN				0,50% PAR AN			
4 saisons × 0,25% = 1,00% du total				8 saisons × 0,50% = 4,00% du total			
12ème anniv.	0,25%	13ème anniv.	0,25%	16ème anniv.	0,50%	17ème anniv.	0,50%
14ème anniv.	0,25%	15ème anniv.	0,25%	18ème anniv.	0,50%	19ème anniv.	0,50%
				20ème anniv.	0,50%	21ème anniv.	0,50%
				22ème anniv.	0,50%	23ème anniv.	0,50%

Étude de Cas : Académie de Douala

**Victor**

Transfert International

Montant Transfert **50 000 000 €**

De **AS Monaco**

Vers **Manchester Utd**

Âge actuel **26 ans**

HISTORIQUE DE FORMATION

● **12 - 17 ANS (6 ans)**
Académie Excellence Douala
Formation Initiale

● **18 - 21 ANS (4 ans)**
AS Monaco
Post-Formation

● **22 - 23 ANS**
Professionnel (Monaco)
Pas de formation

**KOBO SPORT**

1 Calcul du Pot de Solidarité Global

5% du montant total (50M€) **2 500 000 €**

2 Part de l'Académie Excellence (Douala)

12-15 ans (4 ans x 0.25%) = 1.00% **500 000 €**

16-17 ans (2 ans x 0.50%) = 1.00% **500 000 €**

Total dû à l'Académie 1 000 000 €

3 Part de l'AS Monaco (Club Formateur)

18-21 ans (4 ans x 0.50%) = 2.00% **1 000 000 €**

4 Le Reste (Années 22-23)

Années pro à Monaco (pas de formation). Le montant reste chez l'acheteur (Man Utd). **500 000 €**

IMPACT RÉEL

L'académie reçoit 1M€ pour un joueur parti il y a

SOMME RÉCUPÉRÉE**1 000 000 €**

Les 4 Conditions d'Application

Ces quatre conditions doivent être réunies simultanément pour que la solidarité s'active.



Joueur Professionnel

1

La solidarité ne concerne que les transferts de joueurs professionnels. Un joueur amateur qui change de club ne génère pas de contribution.



Joueur sous Contrat

2

Le transfert doit avoir lieu **pendant** la durée du contrat, pas après son expiration. Le joueur ne doit pas être libre.



Transfert avec Indemnité

3

Une indemnité de transfert doit être payée. Pas d'indemnité = pas de base de calcul = pas de solidarité ($0\text{€} \times 5\% = 0\text{€}$).



Dimension Internationale

4

Transfert entre deux associations différentes OU transfert national impliquant un club formateur étranger.

Cas Pratiques : La Solidarité est-elle due ?

A

Joueur Libre

Un joueur camerounais en fin de contrat signe librement avec un club français. Aucune indemnité de transfert n'est versée.

✗ NON

Pas d'indemnité = Pas de solidarité.
Le joueur est libre, la base de calcul est 0€.

B

Transfert Classique

Un joueur nigérian sous contrat est transféré vers l'Angleterre pour 5 millions d'euros.

✓ OUI

Toutes conditions réunies : pro, sous contrat, international, indemnité payée.
 $5\% \times 5M\text{€} = 250\,000\text{€}$

C

Transfert National

Transfert entre Lyon et PSG (France) pour 20M€. Le joueur a été formé au Sénégal.

! OUI (PIÈGE !)

Transfert national avec club formateur étranger = Solidarité due à l'académie sénégalaise.

i Rappel : Les 4 conditions sont cumulatives (Pro, Contrat, Indemnité, International/Étranger)

Passeport Électronique de Joueur (EPP)



La "Carte d'Identité" Footballistique

Document central qui retrace **tout l'historique** des enregistrements d'un joueur auprès de ses associations membres.



Le Juge de Paix

C'est l'EPP qui **détermine officiellement qui reçoit quoi** lors d'un transfert. Si votre académie n'y figure pas, elle ne reçoit rien.



Traçabilité Complète

Couvre chaque club, chaque période et chaque statut (amateur/pro) depuis l'année civile du **12ème anniversaire** du joueur.

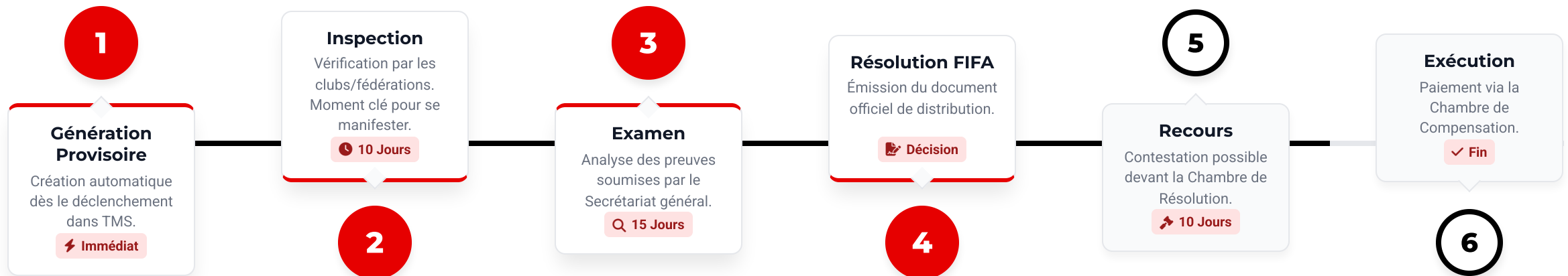
⚠ LE PIÈGE CLASSIQUE

La Période d'Inspection

Vous n'avez que **10 JOURS** pour vous manifester si votre club est absent de l'EPP provisoire.

"Un délai manqué = de l'argent perdu définitivement."

La Procédure en 6 Étapes



POINT CRITIQUE POUR L'AFRIQUE



L'étape 2 (Inspection) est cruciale. Si une académie ne vérifie pas l'EPP provisoire dans les 10 jours, elle risque de perdre ses droits.

La Chambre de Compensation FIFA



Le Gardien des Paiements

Centralise, traite et automatise les paiements des indemnités de formation et contributions de solidarité pour garantir que l'argent arrive à destination.



DÉLAI DE PAIEMENT

Le nouveau club doit verser les fonds à la Chambre de Compensation dans les 30 jours suivant la notification de l'avis de paiement.



Évaluation de Conformité

Vérification stricte des bénéficiaires (anti-blanchiment, corruption). **Essentiel :** Les académies doivent préparer leurs documents à l'avance pour éviter les blocages.



DÉLAI DE GRÂCE

En cas de retard, un dernier délai de 7 jours est accordé avant sanctions.

⚠ Pénalité de 2.5%

Statut du Joueur : Amateur vs Professionnel

AMATEUR

Pratique pour le loisir



DÉFINITION

Tout joueur qui n'est pas professionnel.

RÉMUNÉRATION

Uniquement le remboursement des frais effectifs engagés (transport, hébergement, repas).

CONTRAT

Généralement pas de contrat de travail écrit contraignant.

INDEMNITÉS RSTJ

Aucune indemnité de formation ni solidarité générée lors d'un transfert amateur.

KOBO SPORT

Note : La réacquisition du statut amateur annule l'indemnité de formation

PROFESSIONNEL

Pratique comme métier



DÉFINITION

Joueur avec un contrat écrit et rémunéré plus que ses frais.

RÉMUNÉRATION

Salaire supérieur aux frais engagés pour l'activité footballistique.

CONTRAT

Contrat écrit obligatoire, enregistré auprès de l'association.

INDEMNITÉS RSTJ

Déclenche l'Indemnité de Formation (1er contrat) et le Mécanisme de Solidarité.

⚠ Critère Clé : L'existence d'un contrat écrit ET une rémunération > frais sont cumulatifs.

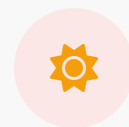
TMS & Périodes d'Enregistrement



TMS (Transfer Matching System)

Plateforme en ligne **obligatoire** pour tous les transferts internationaux de joueurs professionnels.

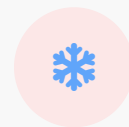
- ✓ Garantit la transparence et la traçabilité des flux financiers.
- ✓ Seuls les **clubs** et les associations ont accès (pas les agents).
- ✓ Génère automatiquement le Passeport Électronique (EPP).



PÉRIODE 1 (INTER-SAISON)

12 Semaines

Maximum • Débute au premier jour de la saison



PÉRIODE 2 (MI-SAISON)

4 Semaines

Maximum • Strictement limitée

PIÈGE D'EXAMEN



EXCEPTIONS STRICTES

Les enregistrements hors période ne sont possibles que pour les **joueurs libres** (contrat terminé avant la fin de la période d'enregistrement) ou les remplacements de gardiens (cas de force majeure).



Récapitulatif : Les Points Clés du RSTJ



Indemnité de Formation (IF)

- Base de calcul : Toujours les coûts du **NOUVEAU club**.
- Plafond 12-15 ans : Calcul systématique en **Catégorie 4**.
- Déclencheurs : 1er contrat pro + Transferts jusqu'à **23 ans**.
- 3 Exceptions : Rupture sans cause, transfert vers Cat. 4, statut amateur.



Mécanisme de Solidarité (MS)

- Montant fixe : **5%** de l'indemnité totale de transfert.
- Distribution : 12-15 ans (0.25%) / 16-23 ans (0.50%).
- Conditions : Pro + Contrat + Indemnité + International.
- Appliqué aux transferts nationaux si club formateur étranger.



EPP & Procédures

- EPP : Historique complet des enregistrements (dès 12 ans).
- Délai critique : **10 jours** pour inspection/réclamation.
- Paiement : Sous **30 jours** via la Chambre de Compensation.
- Sanction retard : **2.5%** d'intérêt + pénalités.



Statut & TMS

- Professionnel : Contrat écrit + Rémunération > Frais.
- TMS : Obligatoire pour tout transfert international pro.
- Périodes : Max 12 semaines (été) + 4 semaines (hiver).
- UE/EEE : Règle des **60 jours** pour l'offre de contrat.

